

## B. POUYMAYOU

Espace Valentine Bât. C  
1 Montée de St Menet  
13011 Marseille

Tél. 04.91.01.58.90

contact@auditbpgl.com

## CENTRE SOCIAL DU GRAND CANET 25 Bd Larousse 13014 MARSEILLE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos au 31/12/2023*

Mesdames, Messieurs,

#### **1 – Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Social du Grand Canet relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre Social du Grand Canet à la fin de cet exercice.

#### **2 – Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **3 - Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **4 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment pour ce qui concerne :

- l'évaluation des fonds dédiés et le rattachement des produits à l'exercice considéré

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Centre Social de du Grand Canet à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### **7 - Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 15 Avril 2024

Le Commissaire aux comptes  
**AUDIT BPGL & CIE FIDU**  
Représentée par  
Bernard **POUYMAYOU**

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 543	5 213	330	1 250
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 427	26	1 401	
	Autres immobilisations corporelles	108 709	42 684	66 025	72 187
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	30 592		30 592	30 165	
Prêts					
Autres immobilisations financières	400		400	400	
	TOTAL ( I )	146 671	47 923	98 747	104 001
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	83 059		83 059	146 514
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	480 024		480 024	343 033	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	271		271	3 964
	TOTAL ( II )	563 355		563 355	493 511
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III ) Primes de remboursement des obligations ( IV ) Ecart de conversion actif ( V )				
TOTAL ACTIF ( I à VI )		710 025	47 923	662 102	597 512
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				400	400
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

- autorisés par l'organisme de tutelle

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	249 446	212 959
	Résultat de l'exercice	38 491	36 487
	Total des fonds propres	287 937	249 446
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	52 589	62 895	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	52 589	62 895	
Total des fonds associatifs	340 526	312 341	
Provisions			
Provisions pour risques	7 500	7 500	
Provisions pour charges			
Total des provisions	7 500	7 500	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	206 000	192 000	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	206 000	192 000	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers		195	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 977	30 679	
Dettes fiscales et sociales	87 099	39 002	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		129	
Produits constatés d'avance		15 667	
Total des dettes	108 076	85 671	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	662 102	597 512	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	38 491,03	36 486,71	
(1) Dont à moins d'un an	108 076	85 671	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

## Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 394	2 059
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	180 411	185 265
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	542 685	497 999
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		5 000
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 989	9 252
Utilisations des fonds dédiés	192 000	141 000	
Autres produits	62	124	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>921 541</b>	<b>840 699</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	217 605	225 162
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 227	491
	Salaires et traitements	349 533	299 356
	Charges sociales	107 632	83 369
	Dotations aux amortissements et dépréciations	21 057	19 761
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	206 000	192 000	
Autres charges	343	1 138	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>906 396</b>	<b>821 278</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 145</b>	<b>19 421</b>

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 145	19 421
PRODUITS FINANCIERS	De participation	302	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 270	988
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		2 572	988
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 572	988
RESULTAT COURANT avant impôts		17 718	20 409
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 999	6 504
	Sur opérations en capital	17 939	17 268
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	20 938	23 772
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	165	7 694
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		165	7 694
RESULTAT EXCEPTIONNEL		20 773	16 078
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		945 052	865 458
TOTAL DES CHARGES		906 561	828 971
EXCEDENT ou DEFICIT		38 491	36 487
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		5 809	3 967
Prestations en nature		38 457	36 800
Bénévolat			
TOTAL		44 265	40 767
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		38 457	36 800
Prestations			
Personnel bénévole		5 809	3 967
TOTAL		44 265	40 767

# Règles et Méthodes Comptables

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 662 102 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 945 052 euros et un total charges de 906 561 euros, dégageant ainsi un résultat de 38 491 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

### Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.  
Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.  
Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

### Disponibilités

# Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

## Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

## Informations générales complémentaires

Le bénévolat a été valorisé sur cet exercice pour 3967.04 euros représentant 352 heures.



## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	5 543					5 543
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 543</b>					<b>5 543</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels			1 427			1 427
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	67 198					67 198
Matériel de bureau, informatique et mobilier	27 562		13 949			41 511
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>94 760</b>		<b>15 376</b>			<b>110 136</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	30 165		427			30 592
Prêts et autres immobilisations financières	400					400
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>30 565</b>		<b>427</b>			<b>30 992</b>
<b>TOTAL</b>	<b>130 868</b>		<b>15 803</b>			<b>146 671</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	4 293	920	5 213
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	4 293	920	5 213
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels		26	26
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport	13 082	13 887	26 969
	Matériel de bureau, mobilier	9 491	6 223	15 715
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits			
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	22 573	20 137	42 710	
<b>TOTAL</b>	26 867	21 057	47 923	

# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	7 500			7 500
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		7 500			7 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		7 500			7 500

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			
----------------------------	--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provision sociale 7500€

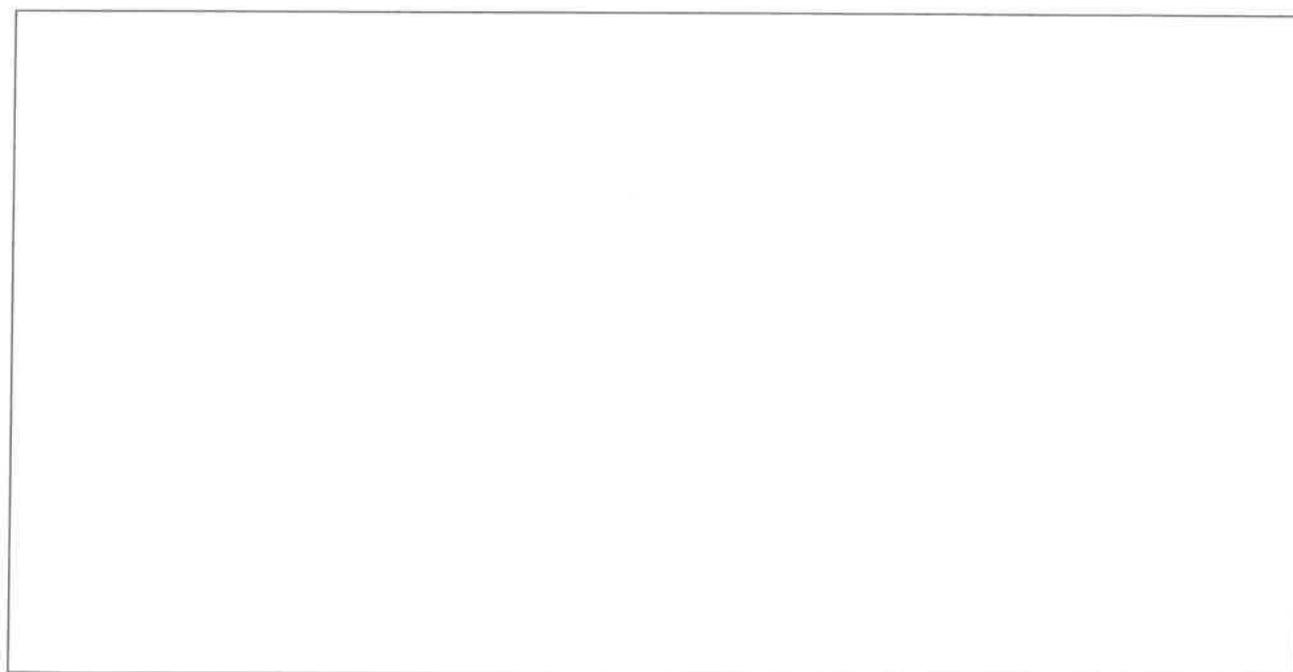
## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	400	400	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	180	180	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	82 879	82 879	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	271	271		
TOTAL DES CREANCES		83 731	83 731	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 977	20 977		
	Personnel et comptes rattachés	38 589	38 589		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 134	43 134		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 375	5 375		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		108 076	108 076		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 360	3 121	239	7,65
Dettes fiscales et sociales	40 911	25 458	15 453	60,70
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>44 271</b>	<b>28 580</b>	<b>15 691</b>	<b>54,90</b>



## Charges à payer (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
Factures non parvenues	3 360
Charges fiscales sur C.P.	3 556
Charges sociales sur C.P.	9 820
Dettes provisionnées sur C.P.	27 535
<b>Totalisation</b>	<b>44 271</b>

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION ASSURANCE		271	271
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			271

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
<b>Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise</b>				
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>				
<b>Réserves réglementées</b>				
<b>Autres réserves</b>				
Report à nouveau	212 959	36 487		249 446
Résultat de l'exercice	36 487		36 487	
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
<b>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</b>				
<b>Droits des propriétaires (Commodat)</b>				
<b>Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</b>				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	62 895	7 633	17 939	52 589
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>312 341</b>	<b>44 120</b>	<b>54 426</b>	<b>302 035</b>

## Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réali- sur nouvelles ressou affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
FD ACCEUIL JEUNES	12 000	12 000	10 000	10 000
FD ANIM PROXIMITE	23 000	23 000	10 000	10 000
FD FORMATION BENEVOLES	7 000	7 000	7 000	7 000
FD CLAS	5 000	5 000	5 000	5 000
FD PARENTALITE	19 000	19 000	19 000	19 000
ACC JEUNES				
FD NUMERIQUE	23 000	23 000	29 000	29 000
FD ALSH ENFANTS	58 000	58 000	71 000	71 000
PROJET ALIMENTAIRE	20 000	20 000	20 000	20 000
VIE DE MERE VIE DE FEMMES	25 000	25 000	35 000	35 000
<b>Totalisation</b>	<b>192 000</b>	<b>192 000</b>	<b>206 000</b>	<b>206 000</b>

## Annexe libre

### Contributions volontaires

L'association bénéficie de 4 locaux mis à sa disposition pour l'année 2023 valorisés comme suit :

- Ecole Ambrosini : 7 367.68 € + 2 128. 91 €
- Ecole Jean Jaures : 3 220.72 €
- Ecole maternelle Canet Larousse : 8 516.40 €
- Ecole elementaire Canet Larousse : 13 302.19 € + 3 920.78 €

### Valorisation du bénévolat

Le bénévolat a été valorisé de la manire suivante :

420h au SMIC chargé de 13.83 € de l'heure soit 5 808.60 €

### Rémunération des dirigeants

Les dirigeants associatifs ne sont pas rémunérés.

L'information concernant la rémunération des cadres dirigeant et salariées est la suivante :

- rémunération et avantages 2023 60 045 €

### Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 599 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 599 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros